

Rabat, le 17 Aout 2022

DECISION N° 02/2022/RH

Le Directeur du Fonds de Solidarité contre les Évènements Catastrophiques,

- Vu le Dahir n°1-16-152 du 21 kaada 1437 (25 août 2016) portant promulgation de la loi n° 110-14 instituant un régime de couverture des conséquences d'évènements catastrophiques et modifiant et complétant la loi n° 17-99 portant code des assurances promulguée par le dahir n° 1-16-152 du 21 kaada 1437 (25 août 2016), notamment l'article 15 de ladite loi instituant la création du Fonds de solidarité contre les évènements catastrophiques ;
- Vu le Dahir n° 1-19-80 du 17 chaoual 1440 (21 juin 2019) portant nomination de Monsieur Abderrahim CHAFFAI, Directeur du Fonds de solidarité contre les évènements catastrophiques,

DECIDE

Article 1 : Appel à candidature

Le Fonds de solidarité contre les évènements catastrophiques (FSEC) lance un appel à candidature, pour occuper les postes suivants :

- **Cadre Comptable (1)**

Être titulaire d'un diplôme de formation supérieure ingénieur bac + 5 en Comptabilité ou Finance.

Justifier des compétences et expériences professionnelles en Comptabilité/finance.

Justifier d'une expérience professionnelle supérieure ou égale à Huit (8) ans d'expérience professionnelle dans un poste similaire.

- **Assistante de Direction (1)**

Être titulaire d'un diplôme de formation supérieure bac + 5.

Justifier d'une expérience professionnelle supérieure ou égale à dix (10) ans d'expérience professionnelle dans un poste similaire.





صندوق التضامن ضد الوقائع الكارثية
+٠٣١٤٤+ | +١٣٠٥+ | ٢٧٤٨ | ٤٢١٠٤+ | +١٠٧٤+
FONDS DE SOLIDARITÉ CONTRE LES ÉVÈNEMENTS CATASTROPHIQUES

Article 2 : Dossier de candidature

Le dossier de candidature est constitué des pièces suivantes :

- Un Curriculum Vitae avec photo récente, indiquant les compétences du candidat, son parcours académique et professionnel ainsi que les postes et fonctions occupés
- Les diplômes et certificats obtenus

Article 3 : Modalité de candidature

Toutes les candidatures doivent exclusivement être déposées via le lien : www.emploi-public.ma, **au plus tard le Dimanche 11 septembre 2022 avant minuit.** A ce titre, toutes les candidatures incomplètes ou déposées autrement que via le site emploi-public, ne seront pas prises en compte et ne feront pas l'objet de suites de la part du FSEC.

Article 4 : Déroulement de la sélection

Une commission désignée par le Directeur du FSEC se chargera d'examiner la validité des dossiers de candidature, et de mener les entretiens d'évaluation des candidats éligibles.

La liste des candidats admis à passer les entretiens de sélection, ainsi que la date et le lieu du déroulement des entretiens seront communiqués par voie électronique aux candidats éligibles retenus.

Article 5 : Publication

La présente décision et les résultats de l'entretien de sélection seront communiqués aux candidats retenus par voie électronique.

Abderrahim Chaffai

Directeur du FSEC

Directeur du Fonds de Solidarité contre les Événements
Catastrophiques

Signé: Abderrahim CHAFFAI